

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 24
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 8

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille dix-huit et le 19 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 13 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME CLAUDE RIERA

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à MME MONIQUE GUEDES), MME SYLVIE PIEROT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME CLAUDE RIERA), MME-ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT),

Était absent excusé : M. NICOLAS COSTES

Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/112

Objet : Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne SDEHG – Rénovation 13 boules 5 – Annule et remplace la délibération D2018-84 du Conseil Municipal du 26 septembre 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la Commune en date du 30 mai 2018 concernant la rénovation de la commande « 13 BOULES 5 », opération référence 11 BT 425, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération incluant l'installation d'un coffret anti-vandalisme comme suivant :

- Réfection complète de la commande "13 BOULES 5" du boulo-drome des Acacias, commande côté Boulevard des Fontanelles.
- Fourniture, pose et raccordement d'une horloge astronomique.
- Fourniture, pose et raccordement d'un interrupteur à clef sur chaque candélabre.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la Commune se calculerait comme suit :

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21 DEC. 2018

ID : 031-213105612-20181221-D2018_112-DE

<input type="checkbox"/> TVA (récupérée par le SDEHG)	646 €
<input type="checkbox"/> Part SDEHG	1 639 €
<input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la Commune (ESTIMATION)	1 813 €
Total	4 098 €

Cette décision, incluant l'installation d'un coffret anti-vandalisme et actualisant le montant de l'opération 11 BT 425 précédemment évalué à 3 438 € avec une participation communale au préalable estimée à 1 522 €, annule et remplace la délibération n°2018/84 en date du 26 septembre 2018.

Avant de planifier les travaux y afférant, le SDEHG demande à la Commune de s'engager sur sa participation financière.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- D'approuver le projet présenté de l'opération référence 11 BT 425,
- De s'engager à couvrir la part restant à la charge de la Commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'approuver le projet présenté de l'opération référence 11 BT 425,
- De s'engager à couvrir la part restant à la charge de la Commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 21 DEC. 2018
- Affiché le 21 DEC. 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Laurent ROUX

